

## PESTALOZZI CITOYEN FRANÇAIS ...

Cependant Pestalozzi, tout en se consacrant avec la chaleur qu'on vient de voir l'étude et à la discussion des questions de politique générale, se préoccupait d'une façon spéciale du problème de l'éducation du peuple. Il avait entretenu de ses idées à ce sujet son ami Legrand, président du Directoire helvétique, et, dans un moment d'enthousiasme, il s'était écrié: *Pour moi, j e veux être maître d'école!* C'était là, paraît-il, une boutade plutôt que l'expression d'une résolution bien arrêtée, et Pestalozzi a donné à entendre, trois ans plus tard, qu'il ne s'était pas attendu à ce qu'on le prît au mot (1). Néanmoins, dès le 21 mai 1798, il avait fait une démarche pour obtenir les moyens de tenter une expérience destinée à démontrer pratiquement la possibilité d'instruire à peu de frais les enfants pauvres, sans les enlever à leur milieu. Dans une lettre au ministre de la justice (écrite en français), il se disait «*assuré qu'au moyen d'un essai de trois ou quatre mois, les résultats les plus importants pourraient être mis en lumière et démontrés*», et il pria en conséquence le ministre «*de faire auprès du Directoire [helvétique] les démarches nécessaires pour la réalisation de ce dessein patriotique*». Ce fut le ministre des arts et sciences, Stapfer, qui s'occupa de faire aboutir cette demande. Dans un rapport détaillé, il proposa l'ouverture d'un crédit de trois mille francs destiné à subventionner l'école projetée par Pestalozzi, en ajoutant: «*Cet infatigable patriote n'attend qu'un signe d'encouragement de votre part, et la subvention strictement nécessaire, pour justifier ses propositions par le succès. Il a déjà groupé autour de lui, pour cette œuvre patriotique, quelques aides bien intentionnés; il connaît même déjà en partie les enfants qu'il peut recommander pour l'admission dans son institut*». Le Directoire approuva le rapport de Stapfer. Mais l'exécution du projet fut ajournée, et ce ne fut pas comme instituteur, pour le moment, mais comme écrivain, que le gouvernement helvétique, ainsi qu'on va le voir, résolut de continuer à employer l'auteur de *Léonard et Gertrude*.

Le 23 juin, dans un rapport au Directoire helvétique, où venaient d'entrer Laharpe et Ochs (remplaçant Pfyffer et Bay, éliminés comme modérés), Stapfer avait proposé la création d'un «*journal populaire*» (*Volk-sblatt*) afin d'éclairer l'opinion publique. La même idée fut présentée, le 20 juillet, par Escher, de Zürich, au Grand-Conseil, qui l'approuva; et, en conséquence, le Directoire chargea Stapfer, trois jours après, de «*faire rédiger, sous sa surveillance, un journal populaire destiné à éclairer l'opinion et à instruire le peuple*». Stapfer choisit Pestalozzi comme rédacteur de ce journal, dont le titre fut *Helvetisches Volksblatt*; le libraire H. Gessner, de Zurich, fut chargé de l'impression. Ce fut le 20 août que Pestalozzi signa le traité par lequel il acceptait la direction du *Volksblatt*; le premier numéro parut le 8 septembre.

Dans l'intervalle, Pestalozzi avait encore publié deux écrits de circonstance.

Un traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Helvétie avait été signé à Paris le 19 août et approuvé par les Conseils helvétiques le 24. Pestalozzi célébra cette alliance avec enthousiasme. Il écrivit (2): «*Réjouis-toi, patrie; l'honnête homme ne peut plus être trompé, les menteurs sont démasqués. Non, la France ne t'a pas abaissée, elle ne désire pas t'abaisser. La grande nation veut la restauration de ta force à l'intérieur et de ton honneur à l'extérieur; et ce qu'elle veut, elle le peut: tu n'en saurais douter, car elle l'a prouvé. Réjouis-toi, patrie! Les nuages de l'erreur sont dissipés, ta force est renouvelée; la France te donne la main dans un sentiment de fraternelle égalité... Jure aujourd'hui d'être l'alliée de la France! Jure*

(1) «*Les novi homines de la République helvétique trouvèrent, naturellement, que je ne pouvais leur convenir; eux qui, se sentant couler, saluaient le moindre fétu comme un mât capable de conduire à bon port le vaisseau de la République, me déclarèrent, moi, moi seul, un fétu auquel un chat même ne pourrait s'accrocher. J'avais dit, dans les premiers jours du gâchis politique: «Je veux être maître d'école». On jugea que ce serait là, en effet, un emploi proportionné à ma capacité, et on fit de moi un maître d'école*». (Comment Gertrude instruit ses enfants, Œuvres, nouvelle édition Seyffarth, t.IX, pages 20-21).

(2) *A ma patrie, le 24 août 1798 (An mein Vaterland! Am 24. Augstmonat 1798)*. Œuvres, nouvelle édition Seyffarth, t.VIII.

*aujourd'hui que l'ami de la France sera ton ami, que l'ennemi de la France sera ton ennemi! Jure aujourd'hui d'être libre, de vaincre avec la France ou de succomber avec elle; et que l'Europe entende ton serment! C'est maintenant ton devoir: car tu n'avais pas d'autre alternative que de conclure cette alliance, ou d'être anéantie et de disparaître du nombre des États de l'Europe».*

Des prêtres fanatiques, soudoyés par l'Autriche, avaient prêché la guerre civile dans les Waldstätten, et avaient réussi à provoquer un nouveau soulèvement parmi les montagnards de Schwytz et du Nidwald, en leur promettant le secours des légions célestes et celui des soldats de l'empereur. Grâce aux efforts de magistrats patriotes, il fut possible de calmer l'effervescence du peuple de Schwytz, et de prévenir dans ce district l'effusion du sang. Mais les insurgés du Nidwald, à la tête desquels étaient trois prêtres, Lussy, vicaire de Stanz, Käsli, curé de Beckenried, et le capucin Paul Styger, refusèrent absolument d'écouter les propositions de paix qui leur furent adressées; après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, le Directoire helvétique se vit obligé d'employer la force et de requérir l'intervention de l'armée française d'Helvétie. Lorsque le dernier délai qui avait été accordé aux rebelles pour faire leur soumission fut écoulé, le 9 septembre, Schauenbourg marcha sur Stanz.

Voici ce que Pestalozzi écrivait, au moment même où Schauenbourg recevait l'ordre d'occuper le Nidwald, dans une brochure intitulée: *Au peuple de l'Helvétie* (3).

*«L'heure est venue où le salut de la patrie devra probablement être acheté au prix du sang de quelques égarés, dont le cœur n'est sans doute pas entièrement mauvais, mais qui, par leurs actes criminels, sont devenus des rebelles et des traîtres à leur pays. Pleurez, citoyens! Que le sang de tout compatriote vous soit sacré: mais que le bien de la patrie vous soit plus sacré que le sang des rebelles. Il faut que la patrie soit sauvée, - et Dieu prenne pitié des malheureux dont nous ne pouvons plus aujourd'hui ménager les biens et la vie sans immoler la patrie elle-même à leurs crimes! Oui, malheureux, la patrie pleure sur vous; elle prendra soin de vos veuves et de vos orphelins; mais il faut qu'elle mette un terme à vos crimes, et elle se doit à elle-même et au monde de faire connaître toute la folie par laquelle vous avez attiré sur vous votre infortune».*

Et il fait le tableau suivant de l'état moral de ces anciens petits cantons dits «*démocratiques*», où les abus du passé trouvaient leurs derniers défenseurs, et les principes de la révolution leurs plus acharnés adversaires:

*«Toute l'Europe a eu de vous jusqu'à présent une idée fautive. Elle croyait que dans vos montagnes existaient encore l'innocence, des mœurs pures et des vertus civiques... Mais ceux qui vous voyaient de près ne pouvaient se dissimuler que la masse de votre peuple était entretenue à dessein, et pour l'avantage de vos chefs, dans la stupidité et la fainéantise... Toujours vous avez foulé aux pieds les droits les plus sacrés, lorsque vous y trouviez le moindre profit; toujours vous vous êtes montrés hostiles à quiconque était riche, à quiconque était instruit, actif et intelligent... Oui, vous n'êtes plus qu'un peuple prêt à toutes les violences, un peuple sans lois; la religion et la conscience ne refrèment plus parmi vous la cupidité, la cruauté, l'ambition; des intrigants achetés vous conduisant où ils veulent».*

Dans le troisième numéro du *Helvetisches Volksblatt*, paru peu de jours après la prise et l'incendie de Stanz, Pestalozzi publia sur les événements du Nidwald un article daté du 10 septembre, où, tout en déplorant le sang versé et en exprimant sa pitié pour les victimes de la guerre, il affirmait avec énergie que le peuple du Nidwald avait mérité son sort:

*«La corruption morale et politique a dû être profondément enracinée dans la masse de ce peuple, pour que l'odieux agent des prêtres, le capucin Paul, ait réussi à lui faire rejeter avec mépris, au nom d'un Dieu de charité, toute charité et toute conciliation; pour qu'il ait pu l'acheter ainsi à prix d'or et l'amener, par la violation de toutes les règles du droit politique et du droit de la guerre, par l'oubli de tout sens moral, à exaspérer contre lui l'ennemi au degré où il l'a exaspéré» (4).*

M. le Dr Strickler a retrouvé dans les archives fédérales, à Berne, un autre écrit de Pestalozzi, resté inédit, et qui doit dater de la seconde moitié de septembre 1798; l'auteur y juge avec une grande sévérité non seulement les rebelles du Nidwald, mais ceux qui leur ont témoigné de la sympathie par esprit de parti;

(3) *An Helvetiens Volk. Œuvres*, nouvelle édition Seyffarth, t.VIII.

(4) *Œuvres*, nouvelle édition Seyffarth, t.VIII

il conclut ensuite à la nécessité de rétablir la concorde, et fait appel à la générosité de tous en faveur des montagnards égarés. Voici quelques passages de cet écrit (5):

*«La pitié pour les malheureux Nidwaldais est générale en Helvétie; mais elle n'est rien moins que généralement pure. Le crime par lequel ces pauvres gens ont attiré sur eux leur malheur est dans bien des endroits la véritable raison d'être de cette pitié. Oui, patrie, le dessein de propager en Suisse les idées de révolte, et de faire ainsi le jeu des puissances contre la France et contre la liberté, était bien plus répandu que nous ne le pensions. On le constate maintenant, car nous entendons un peu partout dans le pays faire tout haut cet aveu: «Oui, nous espérons que ces braves gens seraient victorieux, et alors nous aurions dit aussi notre mot dans l'affaire». Cette façon de parler: «Nous aurions dit notre mot dans l'affaire», signifie évidemment: Nous nous serions joints à eux... Ce danger de la guerre civile, qui peut faire de nos enfants des mendiants et de déplorables orphelins, nous y sommes encore tous exposés. Oui, il nous menacera, tant que le peuple n'aura pas compris que des moines ivrognes, quand ils parlent, en jouant aux cartes et en buvant, du danger couru par la sainte religion, songent à tout autre chose qu'au salut de leurs âmes dégradées et corrompues. Il nous menacera, tant que le peuple ne sera pas persuadé que lorsque d'anciens baillis et d'anciens huissiers lui parlent de nos antiques droits et de nos vieilles libertés, ils songent à tout autre chose qu'à la liberté du simple berger, du fils de la pauvre veuve, et du campagnard indigent... Ami de la patrie, qui que tu sois, hâte-toi de travailler à rétablir la paix, la confiance et l'amour entre les villes et les villages, entre les nobles et les gens du commun, entre les riches et les pauvres, entre les persécutés et les persécuteurs. Et par-dessus tout, hâte-toi de tendre une main secourable et loyale aux malheureuses victimes de la patrie, aux pauvres Nidwaldais. Hélas! leurs cadavres sanglants et leurs chaumières incendiées ont mis un terme au malheur de la patrie, comme une forêt dévastée arrête le cours du torrent dévastateur et préserve de ses ravages le reste du pays. Patrie, partage avec eux ton pain, donne-leur ton cœur, et tu gagneras ainsi le cœur des meilleurs de tes fils».*

Le Directoire helvétique transféra, en octobre, son siège d'Aarau à Lucerne, et Pestalozzi le suivit dans cette ville. Ce fut alors que se produisit l'idée de créer dans le Nidwald un asile pour les orphelins que la guerre avait privés de leurs parents, et pour les enfants pauvres que leur famille était hors d'état d'entretenir. L'idée rencontra de l'opposition à Stanz même (lettre de la *Chambre administrative du canton des Waldstätten*, dans Morf, tome 1<sup>er</sup>, pages 165-166), mais le Directoire passa outre: un arrêté du 18 novembre créa l'établissement, et lui assigna pour siège les bâtiments extérieurs du couvent des Clarisses, à Stanz. Un second arrêté, du 30 novembre, détermina l'organisation de l'asile, et en confia la direction à Pestalozzi. Celui-ci accepta, et parce qu'il s'agissait d'une œuvre de bienfaisance patriotique, et parce qu'il espérait trouver, dans la maison dont il allait devenir le directeur, le champ d'expériences qu'il avait réclamé et où il pourrait montrer, mises en action, les idées qu'il avait exposées dans *Léonard et Gertrude*.

En partant pour Stanz (7 décembre 1798), Pestalozzi abandonnait la rédaction du *Helvetisches Volksblatt*. Le neuvième numéro fut le dernier dont il eut à s'occuper (6); on y trouve un article de lui intitulé *Un mot sur l'enrôlement pour le service de la France*. Il y adressait à ses compatriotes suisses un chaleureux appel pour le recrutement du corps de dix-huit mille auxiliaires que, conformément au traité d'alliance du 24 août 1798, la République helvétique devait fournir à la France. Il leur disait:

*«Citoyens, ce n'est certes pas un petit honneur que d'aller apprendre l'art de la guerre à côté des légions de Bonaparte, de Jourdan et de Moreau, et de se former au service de la patrie dans l'héroïque armée des Français... Vous marcherez pour défendre la cause des Tell et des Winkelried contre tous les Gessler, la cause des peuples contre tous les oppresseurs, la cause du droit éternel contre les prétentions de la violence inique. Vous marcherez pour défendre l'autel de la liberté contre l'idolâtrie de l'esclavage, la cause de la lumière contre celle des ténèbres, la cause des temples et des écoles, de la raison et du travail contre la barbarie, la sottise, la mendicité et la misère... Citoyens de l'Helvétie, il n'est pas vraisemblable que la guerre éclate; les rois n'oseraient pas s'y risquer; mais, si elle éclate, la victoire de la France est votre unique salut; et s'il devait arriver, ce qui n'est pas possible, que la France succombât, notre patrie serait perdue à jamais... Ce ne sera plus pour des rois, citoyens, que vous irez maintenant verser votre sang; et, lorsqu'un de vous tombera au champ d'honneur, il ne sera pas mort en mercenaire d'un prince, il sera mort pour la patrie» (7).*

On connaît suffisamment l'histoire de l'orphelinat de Stanz; je n'ai pas à la raconter ici. Notons seulement

(5) Il a été imprimé dans les Pestalozzi-Blätter. 1888, p.33.

(6) Le *Helvetisches Volksblatt* continua de paraître, avec une nouvelle rédaction, pendant trois mois encore après le départ de Pestalozzi. Un arrêté du Directoire helvétique, du 28 février 1799, le supprima, par ce motif «qu'il ne répondait pas au but pour lequel il avait été créé». Il avait eu en tout dix-neuf numéros.

que Pestalozzi se rendait très bien compte des difficultés spéciales qu'il allait rencontrer, et contre lesquelles il lutta héroïquement pendant les six mois de son séjour dans le Nidwald. Il avait néanmoins de généreuses illusions au début, comme le montre la lettre débordante d'enthousiasme qu'il écrivit à sa fidèle amie «*la citoyenne Hallwyl*» (8). Il faut la citer, cette lettre, cri de triomphe et de reconnaissance s'échappant d'un cœur longtemps ulcéré:

*«Chère et bonne amie, Cela marche, cela marche et tout va bien! J'efface la honte de ma vie; la vertu de ma jeunesse est renouvelée. Comme un homme qui, enfoncé des journées entières jusqu'au cou dans le borbier, voit la mort s'approcher et l'accomplissement du plus pressant voyage rendu impossible, ainsi j'ai vécu des années, de longues années dans le désespoir et la rage de mon indicible misère. J'aurais voulu cracher au visage de ce monde qui m'entourait pour se donner le spectacle de mon impuissance. A quoi pouvais-je me cramponner pour me sauver? Mais maintenant me voilà tiré de ma fange; je vois et je sens ma destinée redevenue l'égale de celle des autres hommes; je suis de nouveau un homme, et c'est un bonheur pour moi que de me réconcilier avec mes semblables, même avec ceux qui ne se laissaient pas d'amener de l'eau dans le fossé de ma misère.*

*Brisez la coupe de ma misère, et buvez dans un verre d'homme à ma délivrance, à mon œuvre et à ma guérison! Adieu. Venez me voir. Adieu».*

Mais il était impossible qu'il réussît, et le curé Businger, - un ecclésiastique patriote que le gouvernement helvétique avait placé à Stanz (9) - plus avisé que le ministre Stapfer et certains membres du Directoire helvétique, avait bien raison d'écrire: «*Tout homme clairvoyant eût désiré voir le bon Pestalozzi dans n'importe quel autre poste plutôt que dans celui-là, pour lequel il n'était point fait*».

Les haines politiques étaient restées féroces, non seulement dans le Nidwald, mais dans les régions avoisinantes. Les centres de population, comme Lucerne, Altorf, Zoug, comptaient d'assez nombreux partisans du régime nouveau, parce que leurs habitants étaient plus éclairés; mais au fond des campagnes, dans les vallées reculées, le fanatisme et l'ignorance entretenaient dans les cœurs des sentiments farouches; on appelait ouvertement les armées impériales, on annonçait l'extermination des «*coquins*» et des «*canailles*» qui soutenaient le gouvernement helvétique. On ne s'en tint pas aux paroles: l'incendie qui consuma Altorf (5 avril 1799) fut allumé, assure-t-on, par les mains des partisans de l'ancien régime, auxquels les moines n'avaient cessé de prêcher la destruction de ce «*nid de patriotes*». Une nouvelle coalition venait de se former contre la France. Le général Hotze (le cousin de Pestalozzi), chef d'une des armées autrichiennes, avait fait occuper de nouveau les Grisons par un de ses lieutenants, au commencement de mars 1799: Masséna réussit à faire capituler les impériaux enfermés dans Coire; mais l'archiduc Charles, qui avait battu Jourdan à Stockach (grand-duché de Bade) le 25 mars, se préparait à entrer en Helvétie par Schaffhouse, tandis que Hotze s'avancait sur Walenstadt, que Korsakof et ses Russes occupaient le territoire zurichois jusqu'à la Limmat, et que Souvarof, accourant d'Italie, s'apprêtait à franchir le Saint-Gothard. Dans les vallées d'Uri et de Schwytz, des milliers d'hommes prirent les armes, faisant cause commune avec les Autrichiens et les Russes; dans le Nidwald même, l'occupation de Stanz par un fort détachement français appelé en toute hâte empêcha seule l'insurrection d'éclater: on avait annoncé publiquement que Stanz aurait le sort d'Altorf, et que tous les «*patriotes*» y seraient massacrés. Soult, marchant contre les insurgés, balaya les rives du lac et la vallée de la Reuss, et un moment de calme succéda, pour Pestalozzi et son orphelinat, aux journées d'angoisse de la première quinzaine de mai. La tranquillité dura peu: sur la nouvelle d'un échec des armes françaises, une panique se produisit à Stanz le 31 mai, et la municipalité, croyant déjà voir arriver les Impériaux qui la débarrasseraient de Pestalozzi et des «*patriotes*», ordonna que l'orphelinat serait remis aux capucins (10). L'alarme passée, - la nouvelle de l'échec était fautive, - Pestalozzi, sans se préoccuper de sa vie menacée, reprit paisiblement son activité pédagogique. Ce ne devait pas être pour longtemps: le 7 juin, sur l'annonce de l'arrivée d'un corps de troupes françaises envoyé par le général Lecourbe, le commissaire du gouvernement helvétique, Zschokke, donna l'ordre à Pestalozzi d'évacuer immédiatement les locaux occupés par l'orphelinat, dont on avait besoin pour y installer un lazaret militaire. On rendit les enfants à leurs parents, sauf une quinzaine qui, n'ayant pas de famille, restèrent dans le bâtiment conventuel. Pestalozzi

(7) *Œuvres*, nouvelle édition Seyffarth, t.VIII.

(8) La baronne Francisca-Romana de Hallwyl, née à Vienne en 1758, veuve depuis 1780, habitait le château de Hallwyl, sur les bords du lac de Hallwyl, dans le canton d'Argovie.

(9) Businger avait d'abord rempli les fonctions d'archiviste auprès du Directoire helvétique à Aarau. Il fut envoyé à Stanz comme curé après l'occupation du Nidwald par l'armée française.

(10) Document publié par M. Hunziker, *Pestalozzi-Blätter*, 1899, p.58, note.

partit pour Lucerne le lendemain, 8 juin, et de là se rendit au Gurnigel chez son ami Zehender (11) pour y rétablir sa santé épuisée. Il était profondément découragé: une fois de plus, la tentative qui devait montrer la valeur pratique de ses idées sur l'éducation populaire avait échoué, et il redoutait de se trouver marqué publiquement, par ce dernier insuccès, du sceau définitif de l'incapacité.

Sa première préoccupation fut d'essayer d'expliquer son échec et de se justifier. Il écrivit à Zschokke (11), et il commença la rédaction d'une *Lettre à un ami*, dans laquelle il racontait, sur le ton d'un plaidoyer pro domo, les circonstances dans lesquelles il était allé à Stanz et les difficultés qu'il y avait rencontrées. Il ne termina pas alors cette *Lettre* (13), qui ne fut reprise et achevée que huit ans plus tard, en 1807, à la demande de Kiederer, - un disciple devenu à ce moment le théoricien de l'Institut d'Yverdon, - et qui parut alors dans le recueil périodique *Wochenschrift fur Menschenbildung*. Les contemporains immédiats ne connurent donc l'histoire de l'orphelinat de Stanz que par les commentaires malveillants des habitants de la petite ville. Mais le Directoire helvétique avait conservé sa confiance à Pestalozzi, et il allait lui en donner une nouvelle preuve.

A Stanz, Pestalozzi avait imaginé une méthode d'enseignement simultané de la lecture, de laquelle il se promettait des résultats merveilleux. Il réussit à faire partager ses espérances à Stapfer, qui, dans un rapport en date du 23 juillet 1799, demanda pour Pestalozzi l'autorisation de «faire l'application de sa méthode de lecture dans les écoles de la ville de Burgdorf», en attendant de pouvoir retourner à Stanz, car il comptait y retourner une fois la guerre terminée. Le Directoire helvétique accorda l'autorisation sollicitée: en conséquence, Pestalozzi se rendit à Burgdorf à la fin de juillet, et y reprit, dans l'école des habitants non bourgeois, puis dans l'école élémentaire des bourgeois, ses expériences pédagogiques. Le Directoire lui avait accordé un logement gratuit dans le château de la ville, et une indemnité trimestrielle de dix louis.

Mais déjà, en France, un revirement politique s'annonçait. L'homme néfaste qui, croyant travailler pour lui-même, et ne se doutant pas qu'il servait seulement la fortune d'un autre, allait préparer le coup d'État de Brumaire, Sieyès, venait d'entrer au Directoire (floréal an VII); et son premier soin fut de faire éliminer du Directoire helvétique Pierre Ochs, le principal auteur de la révolution de l'année précédente. Pendant ce temps, les armées autrichiennes et russes avaient envahi toute la Suisse orientale. L'archiduc Charles, vainqueur, institua dans les cantons de Schaffhouse, de Zürich et de Glaris des gouvernements provisoires, qui rétablirent l'ancien régime. Le Directoire helvétique, jugeant que Lucerne était trop rapproché du théâtre de la guerre, s'était transporté à Berne dès le mois de mai; il s'était fait investir de pouvoirs dictatoriaux par les deux Conseils, et avait pris quelques mesures énergiques de défense. Si la coalition monarchique l'emportait sur la France, c'en était fait de la République helvétique. Et même si le succès des armes françaises - dont on pouvait désespérer à ce moment - prolongeait quelque peu l'existence de la jeune République, les dissensions dans le sein même du Directoire helvétique - qui comptait maintenant trois «patriotes» seulement, Laharpe, Oberlin et Secrétan, contre deux «modérés», Savary et Dolder - devaient faire prévoir une crise prochaine, de laquelle les patriotes n'étaient pas assurés de sortir vainqueurs.

La situation était donc des plus critiques, et s'assombrissait de jour en jour, - tandis que Pestalozzi, entièrement absorbé par son rêve scolaire et oublieux de tout le reste, s'époumonait «à brailleur l'ABC du matin au soir» avec les petits écoliers de Burgdorf, - lorsque l'éclatante victoire de Zürich (25 septembre) vint sauver à la fois la France et l'Helvétie. Le cousin de Pestalozzi, le général Hotze, fut tué ce jour-là en disputant le passage de la Linth, tandis que Lavater était mortellement blessé d'une balle dans les rues de Zürich. Quelques jours plus tard, l'armée de Souvarof, qui avait franchi le Saint-Gothard, était rejetée de l'autre côté des Alpes, et l'Helvétie, son territoire libre d'ennemis, put enfin respirer.

(11) Sur Zehender, voir plus haut.

(12) La lettre de Pestalozzi à Zschokke, dans laquelle il rectifie diverses assertions inexactes relatives à son départ de Stanz, a été publiée par M. Hunziker, *Pestalozzi-Blätter*, 1899, p.62.

(13) Une des raisons qui l'empêchèrent d'achever alors la rédaction de cette lettre fut probablement la composition d'un second mémoire *Sur la dime*, beaucoup plus étendu que le premier, qu'il écrivit dans le courant de 1799. Ce second mémoire n'eût pas manqué de déchaîner des colères encore plus violentes de la part des «réacteurs», devenus plus hardis lorsque le 18 brumaire eut brusquement arrêté en France le cours de la Révolution: aussi, sur le conseil de ses amis, Pestalozzi renonça-t-il à le publier. Il a été imprimé pour la première fois en 1895, par Morf. Seyffarth l'a réimprimé avec des variantes dans la nouvelle édition des *Œuvres*, t.VIII. A ce propos, une petite remarque en passant: Dans ce mémoire revient deux fois (pages 337 et 338) un nom que Pestalozzi écrit «Sies»; les commentateurs se sont perdus en conjectures sur la signification de ces quatre lettres: il s'agit simplement de l'abbé Sieyès qui avait défendu la dime ecclésiastique au sein de l'Assemblée constituante. (Ainsi que l'a noté Camille Desmoulins dans une lettre à son père, du 3 juin 1789, le nom du célèbre abbé se prononçait Syess).

L'orphelinat de Stanz fut alors réorganisé, et le ministre Stapfer proposa de replacer Pestalozzi à la tête de l'établissement: «*Il s'occupe aujourd'hui - écrivit-il dans un nouveau rapport au Directoire helvétique (18 novembre 1799) - de perfectionner sa méthode d'instruction élémentaire à Burgdorf, et compte achever son essai dans trois ou quatre semaines. A cette époque, il ne cache pas qu'il se consacrerait de nouveau avec plaisir à l'établissement de Stanz*». Mais le Directoire, sur des rapports en sens contraire du commissaire Zschokke et du ministre Rengger (14) décida que Pestalozzi ne retournerait pas dans le Nidwald, et que l'orphelinat resterait placé sous la surveillance du curé Businger.

Sur ces entrefaites, Sieyès et son complice le général Bonaparte mirent fin à l'existence de la République française par un coup de force qui leur permit de remplacer la constitution de l'an III par un ensemble d'institutions monarchiques, auquel ils conservèrent toutefois l'étiquette républicaine. Cet événement funeste ne devait pas tarder à avoir son contre-coup en Helvétie : le 7 janvier 1800, un coup d'État analogue eut lieu à Berne. Le parti «*modéré*», qui comptait deux représentants dans le Directoire helvétique, avait résolu de se débarrasser des trois directeurs «*patriotes*», et en particulier de Laharpe, contre lequel toutes les rancunes de la réaction s'étaient coalisées. Soutenus par Bonaparte, les «*modérés*» des deux Conseils voulurent mettre Laharpe en accusation; celui-ci songea un moment à défendre par les armes la constitution menacée; mais ses deux collègues Oberlin et Secrétan, qui craignaient l'effusion du sang et voyaient que le gouvernement français accordait son appui à leurs adversaires, refusèrent de recourir à la force; les Conseils, maîtres de la situation, déclarèrent le Directoire helvétique dissous et le remplacèrent par une Commission exécutive de sept membres, exclusivement composée de «*modérés*».

Quelques mois plus tard, la Commission exécutive, d'accord avec Bonaparte et une partie des représentants, complétait par un second coup d'État, effectué avec l'aide des troupes françaises (7-8 août 1800), celui du 7 janvier: elle remplaça le Sénat et le Grand-Conseil par un Corps législatif de quarante-trois membres qu'elle nomma elle-même. Le nouveau Corps législatif, dont on avait soigneusement exclu les «*jacobins*», - c'était le nom qu'on donnait maintenant aux «*patriotes*», - supprima la publicité des séances, et plaça les sociétés et cercles politiques sous la surveillance de la police. La période révolutionnaire était définitivement close, et, par une série de coups d'État et de guerres civiles, - adoption, sous la pression de Bonaparte, de la constitution fédéraliste dite projet de la Malmaison (29 mai 1801); décision de la majorité de la Diète de réviser la nouvelle constitution dans le sens unitaire (septembre 1801); coup d'État des «*octobristes*» (27 octobre 1801), qui mit momentanément le pouvoir aux mains des partisans de l'ancien régime, avec Aloïs Reding comme *landamman* de la Suisse; insurrection des *Burlapapei* (*brûleurs de papiers*), provoquée par le rétablissement des dîmes et des cens; coup d'État du 16 avril 1802, qui rendit le gouvernement aux unitaires modérés; insurrection de la «*guerre des besaces*» (*Säckli-Krieg*) contre le nouveau gouvernement helvétique (août-octobre 1802), et intervention finale du premier consul, - la Suisse allait continuer à s'acheminer vers un régime où devait périr son indépendance nationale (*Acte de médiation*, 19 février 1803); elle allait devenir, à l'instar de l'Italie et de la Hollande, la docile sujette de Napoléon Bonaparte, qui prendra le titre de *Médiateur de la Confédération suisse*.

**James GUILLAUME.**

-----

(14) Rengger disait dans son rapport (écrit en français, et publié par M. Hunziker, Pestalozzi-Blätter, 1899, p.23): «*Je dois vous rappeler que, lorsqu'il fut question de choisir un directeur de l'institut [de Stanz], je ne le proposai pas en cette qualité, sachant que la seule place qui lui convenait était celle d'instituteur*». C'était donc, on le voit, contrairement au préavis de Rengger que le Directoire helvétique, dans son arrêté du 30 novembre 1798, avait confié à Pestalozzi les fonctions de directeur. Le ministre énumérait ensuite les preuves que Pestalozzi avait données de son incapacité comme administrateur, et concluait: «*D'après tout cela, je ne pourrai donc jamais proposer de remettre le citoyen Pestalozzi à la tête d'un pareil institut, ni même de le nommer instituteur de celui de Stanz, lorsqu'il sera question de le réorganiser, par la raison que sa méthode d'enseigner peut être fort bonne, mais que le succès n'en est pas encore démontré, et que dans cet endroit, moins que partout ailleurs, on ne peut se permettre de faire des essais*» (9 décembre 1799).